

Rapport d'activité

Club **Plans** de paysage



Janvier 2016

Edito

La politique du paysage portée par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (MEDDE) vise à garantir la qualité et la diversité de nos paysages, à faire du paysage un outil au service des territoires et une grille de lecture privilégiée en matière d'aménagement des territoires. Elle ne vise pas uniquement la protection, mais également la gestion et l'aménagement des paysages. En effet, les paysages évoluent et il s'agit de se donner les moyens d'orienter leurs évolutions sur la base de valeurs partagées.

Pour faciliter la mise en œuvre de stratégies paysagères dans les territoires, la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) s'appuie sur un outil de projet : les objectifs de qualité paysagère. Résultats d'un large exercice de concertation, les objectifs de qualité paysagère répondent, par ailleurs, aujourd'hui aux objectifs portés par le ministère, en matière de développement des démarches participatives.

Alors que le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages assoit ces objectifs de qualité paysagère dans les chartes des Parcs Naturels Régionaux, après que la loi ALUR les ait introduits dans les SCoT, l'enjeu pour le MEDDE est aujourd'hui de renforcer d'un point de vue méthodologique, leur formulation. C'est la raison pour laquelle le ministère a lancé les appels à projets « Plans de paysage », en 2012 et 2014 et mis en place un Club Plans de paysage, en 2013. Par un accompagnement technique et un soutien financier des lauréats, il s'agit d'inviter des territoires, ainsi que les professionnels qui les accompagnent, à expérimenter et à innover à la fois dans la manière de formuler les objectifs de qualité paysagère qui constituent le cœur des plans de paysage et dans la manière d'animer le plan de paysage et de le faire vivre.

Fort du succès de ces deux appels à projets, l'ambition du Bureau des paysages et de la publicité (QV2) pour 2016 est d'en faire une année de montée en puissance du Club, afin de mieux répondre aux attentes de ses membres et partenaires. Un travail de réflexion sur une nouvelle structuration du Club est en cours et devrait permettre d'optimiser l'accueil et l'accompagnement des lauréats des futurs appels à projets « Plans de paysage », de même que des autres territoires qui doivent désormais formuler des objectifs de qualité paysagère (SCoT et PNR). A ce titre, l'année 2016 est donc une année pivot pour le Club.

Enfin, il me tient à cœur de rappeler que l'ensemble des actions qui ont été engagées par le ministère au travers du Club Plans de paysage doivent beaucoup à nos partenaires, qu'il convient ici de remercier : Assemblée des Communautés de France, Fédération Nationale des Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement, Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, Réseau des Grands Sites de France, Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, Fédération Française du Paysage, Association des Paysagistes-conseils de l'Etat, et écoles de paysage. Tous ont relayé nos appels à projet, ont participé au comité ou jury de sélection et contribuent, notamment au travers des instances de pilotage du Club, à en orienter les travaux.

L'ensemble des actions mises en œuvre depuis le lancement du Club Plans de paysage doit en outre beaucoup à la mobilisation et à l'accompagnement offerts par les services déconcentrés et à l'expertise dispensée par le Cerema auprès du Bureau des paysages et de la publicité.

Laurent GIROMETTI

Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

Sommaire

Rappel sur le contexte de lancement du Club p.3

1. 2015 : une année d'élargissement pour le Club p.4

L'appel à projets « Plan de paysage » 2015..... p.4

2. Le pilotage et l'animation du Club..... p.5

L'équipe en charge de l'animation du Club..... p.5

Le comité de pilotage..... p.5

3. Les groupes de travail nationaux du Club..... p.7

Le groupe de travail « Les Objectifs de qualité paysagère »..... p.7

Le groupe de travail « Programme d'actions »..... p.8

Le groupe de travail « Participation »..... p.9

4. Les outils de communication du Club..... p.11

La lettre d'information du Club..... p.11

Le séminaire annuel du Club..... p.12

Les supports de communication produits par le Club..... p.14

La plateforme Alfresco de partage et d'échange..... p.15

La boîte mail du Club..... p.16

5. Perspectives pour 2016..... p.17

L'évaluation du Club menée en 2015..... p.17

Les perspectives pour 2016 p.18

Annexes..... p.22

1. Ordres du jour des groupes de travail nationaux..... p.22

2. Ordres du jour des séminaires annuels..... p.26

3. Liste des lauréats et territoires associés du Club..... p.30

Rappel sur le contexte de lancement du Club

Pour conduire des politiques en faveur du paysage et du cadre de vie dans les territoires et pour faire véritablement du paysage une donnée au service de la mise en œuvre des politiques locales, la France s'appuie sur un outil issu de la Convention européenne du paysage : les « objectifs de qualité paysagère », entendus comme « *la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie* ».

La loi ALUR (pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) de mars 2014 consacre les objectifs de qualité paysagère dans les SCoT. Ils disposent ainsi d'un ancrage récent dans le code de l'urbanisme. Ils devraient également trouver prochainement une assise juridique dans le code de l'environnement, dans la mesure où, en 2015, le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages en précise la définition et les introduits dans les chartes de PNR.

C'est dans le contexte de ces avancées législatives – et, en particulier pour consolider la méthodologie relative à la formulation de ces objectifs de qualité paysagère – que le ministère a lancé, en 2012, un premier appel à projets « Plans de paysage », qui a été reconduit en 2014. Les collectivités lauréates bénéficient d'un soutien financier de l'Etat à hauteur de 30 000€, ainsi que d'un accompagnement méthodologique, dispensé notamment par un Club, pour l'élaboration de plans de paysage nouvelle génération ayant pour socle ces objectifs de qualité paysagère.

Créé en 2013, le Club Plans de paysage est animé par le Bureau des paysages et de la publicité au ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, avec le soutien des services déconcentrés de l'Etat (DREAL, DRIEE, DEAL, DDT) et de son centre d'expertise technique (Cerema).

Le Club rassemble les lauréats des deux appels à projets « Plans de paysage » et a vocation à mettre en réseau les professionnels en charge des politiques du paysage dans les territoires. Ce Club répond à des objectifs ambitieux et complémentaires :

- Sensibiliser les territoires qui ne se sont pas encore lancés dans l'élaboration de plan de paysage ou dans la formulation d'objectifs de qualité paysagère sur l'intérêt de la démarche ;
- Faciliter les échanges entre les acteurs impliqués dans ces démarches ;
- Accompagner méthodologiquement cette communauté en capitalisant sur les démarches entreprises par ses membres.

Vous trouverez au sein de ce document le bilan des activités du Club depuis sa création, ainsi que les éléments de perspective pour les prochains mois, **répondant à la mission que s'est fixée le Club et aux attentes exprimées par ses membres et partenaires.**

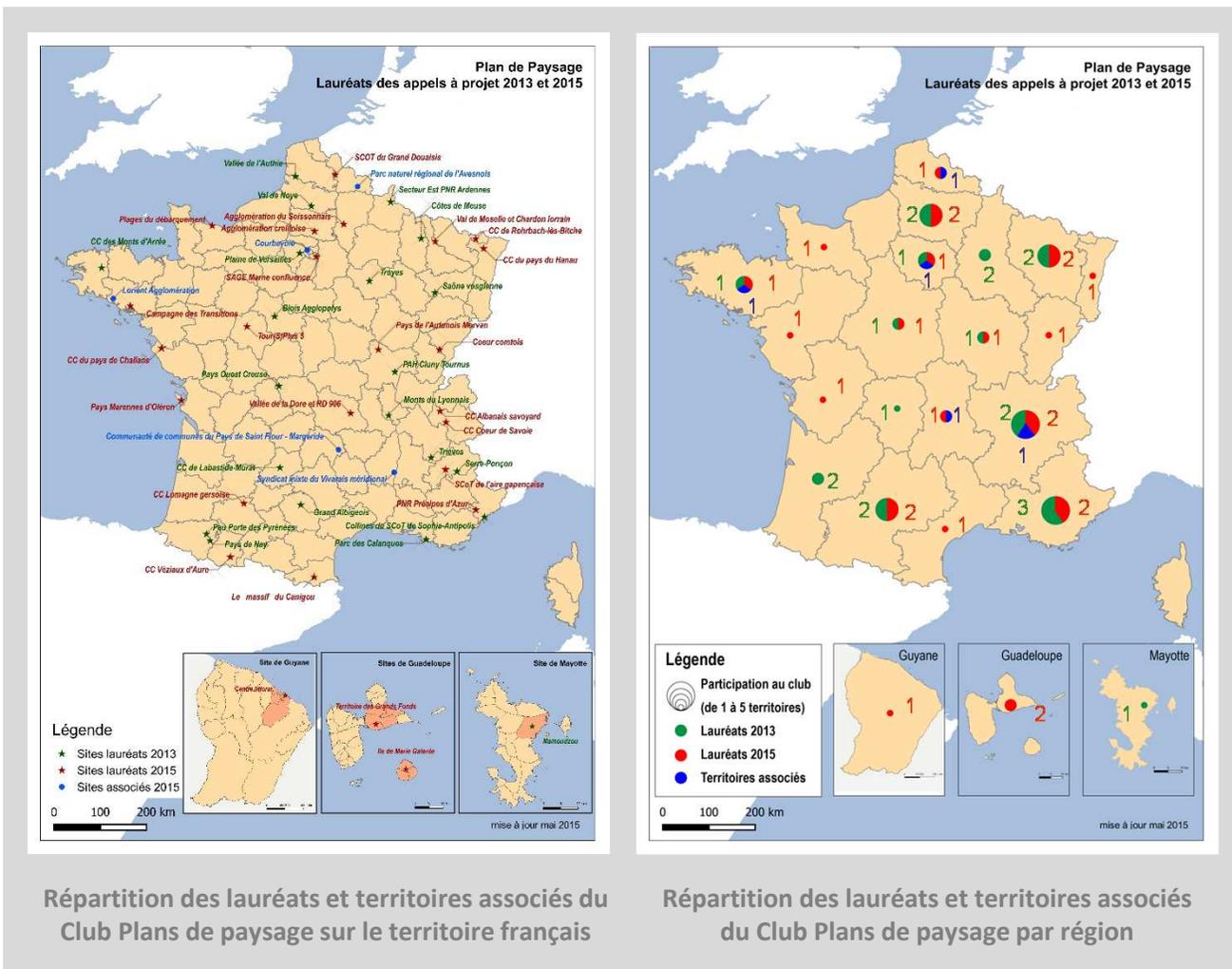
1. 2015 : une année d'élargissement pour le Club

L'appel à projets « Plans de paysage » 2014

Lancé fin 2014, le second appel à projets « Plans de paysage » a permis à près d'une centaine de territoires de présenter leur projet, parmi lesquels 75 ont été remontés par les Préfets, provenant de 25 régions de métropole et d'outre-mer.

Sur cette base, 25 nouveaux lauréats et 5 territoires associés* ont été sélectionnés et intégrés au sein du Club Plans de paysage, portant ainsi à 51, le nombre de ses territoires membres.

L'année 2015 a donc été marquée par un élargissement du Club, qui a permis d'aboutir à une répartition territoriale équilibrée - 85% des régions et 45% des départements de France étant désormais représentés en son sein.



L'élaboration des plans de paysage est portée par des structures diverses. On recense :

- 24 communautés de communes ou d'agglomération (47%) ;
- 9 syndicats mixtes de SCoT, de Pays, de Grand site ou d'aménagement (27%) ;
- 9 parcs – 8 PNR et 1 PN (8%)
- 3 communes seules (6%)
- 6 autres types de structures (12%) - EPTB, association, PAH, Conseil régional et Pôle d'équilibre

* Territoires ayant déjà lancé leur démarche au moment de l'appel à projets ou fort de précédentes expériences.

2. Le pilotage et l'animation du Club

Pour être en mesure d'accompagner un nombre croissant de territoires membres engagés dans une démarche d'élaboration de plan de paysage, un dispositif de pilotage et d'animation du Club Plans de paysage a été mis en place.

L'équipe en charge de l'animation du Club

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le MEDDE, à travers la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN).

Le pilotage est confié au Bureau des paysages et de la publicité, qui s'appuie pour ce faire sur deux AMO complémentaires :

- **une AMO d'expertise**, assurée par le **Cerema** depuis 2013, notamment pour le suivi de l'avancement des plans de paysage des territoires membres, ainsi qu'un appui à l'animation des instances de travail et à la production de supports à caractères méthodologiques;
- **une AMO de projet**, assurée par **Capgemini Consulting** depuis octobre 2015, notamment pour l'appui à la structuration du Club et à l'élaboration des feuilles de route, l'assistance au pilotage de l'animation et l'appui aux productions.

Pour fonctionner au niveau local, le Club s'appuie sur les **services de l'Etat**, DREAL et DDT le cas échéant.

La gouvernance du Club repose sur deux instances : un comité technique et un comité de pilotage.

Le **comité technique** regroupe, autour du Bureau des paysages et de la publicité, le Cerema et Capgemini Consulting. Il se réunit régulièrement, en fonction des actualités du Club. Il assure le **suivi opérationnel des activités du Club** : tenue et suivi des groupes de travail, avancement des actions et modalités de répartition des travaux à mener et de rédaction des livrables.

Le **comité de pilotage** regroupe un ensemble de partenaires du ministère ayant accompagné le lancement et la sélection des deux appels à projets en 2012 et 2014, ainsi que des structures ayant une expertise sur la mise en œuvre de projets d'élaboration de plans de paysage : Etat local, Cerema, CGEDD, AdCF, FPNRF, RGSF, ANVPAH, FNCAUE, APCE, FFP, ENSP et plus récemment FédéSCoT. **Il propose et valide les orientations stratégiques et les actions du Club** contenues dans la feuille de route annuelle.

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni à deux reprises, en 2014 (le 4 mars et le 18 novembre).

Le comité de pilotage du 4 mars 2014

Cette première séance a été consacrée à la **mise en route du Club** et à la validation d'orientations de travail pour l'année 2014. Elle a été l'occasion d'un retour sur le séminaire de lancement du Club (21 janvier 2014) et d'une restitution des entretiens effectués auprès des lauréats 2013, visant à mieux identifier, qualifier et comprendre leurs motivations pour l'élaboration d'un plan de paysage. En outre, les résultats d'une enquête ont également été présentés aux membres du comité de pilotage, rendant compte des attentes des lauréats vis-à-vis du Club en termes de thématiques de travail prioritaires. La feuille de route 2014 du Club a fait l'objet d'une validation en séance.

Le comité de pilotage du 18 novembre 2014

Fin 2014, le comité de pilotage a été l'occasion d'établir **un premier bilan partiel de l'activité** du Club Plans de paysage sur l'année 2014 : séminaire de janvier 2014, groupe de travail sur la sensibilisation et participation, état d'avancement des plans de paysage des territoires lauréats 2013 et fonctionnement des outils de communication et de partage du Club.

Cette deuxième séance du comité de pilotage a surtout permis **d'engager le second appel à projets « Plans de paysage » lancé fin 2014**. Les différentes pièces ont été présentées et explicitées et les membres du comité ont été invités à se prononcer sur les modalités de candidature, le processus de sélection ainsi que les critères de sélection des territoires lauréats. Une feuille de route pour le lancement de ce deuxième appel à projets a ainsi été actée en séance.

3. Les groupes de travail nationaux du Club

Les groupes de travail nationaux rassemblent les techniciens des territoires lauréats autour d'une thématique, et sont basés sur la libre participation.

En 2014 et 2015, des problématiques relevant de la méthodologie d'élaboration d'un plan de paysage ont été traitées dans ce cadre, avec l'appui de territoires bien avancés dans leur démarche et volontaires pour réfléchir à ces sujets. Des productions méthodologiques ont ensuite été élaborées sur la base des travaux menés en séance. Ces productions font l'objet d'une diffusion à l'ensemble des lauréats, territoires associés membres du Club et partenaires.

Le groupe de travail « Les Objectifs de qualité paysagère »

Le 10 mars 2015, une dizaine de membres du Club Plans de paysage ont travaillé sur la **formulation des objectifs de qualité paysagère**.

- Nadia Aubry, chef de projet de l'AMO du Cerema, a présenté **l'émergence du concept d'objectifs de qualité paysagère et de son assise juridique**, au travers de l'évolution des textes de loi fondateurs : loi n°93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages ; convention européenne du paysage du 20 octobre 2000 ; loi 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ; et titre VI consacré au paysage du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.
- Une **étude de cas** a permis aux participants de débattre sur la formulation des objectifs de qualité paysagère contenue dans **le rendu provisoire de la phase 2 du plan de paysage d'Agglopolys Communauté d'Agglomération de Blois** (lauréat 2013). Les échanges ont été complétés par une intervention de Jane Dumont, chargée de mission Paysage à Agglopolys, précisant les modifications apportées dans la version définitive du document.
- François Bonneaud, paysagiste, a ensuite exposé son **expérience en matière d'animation de la participation en territoire rural**, en s'appuyant sur l'exemple de l'élaboration du plan de paysage des vallons du Bouchot et du Rupt (PNR Ballon des Vosges).
- Afin de capitaliser sur les échanges, les participants ont été conviés à apporter leur regard sur **un tableau de synthèse** reprenant les étapes de la démarche d'élaboration d'un plan de paysage, destiné à servir d'appui méthodologique aux territoires.

Territoires participants : Agglopolys CA de Blois, CA de Sophia Antipolis, CC des Monts d'Arrée, Parc national des Calanques, Ville de Troyes, CdC du Pays de la Saône Vosgienne, PNR des Ardennes, Plaine de Versailles, CdC des Monts du Lyonnais.

Les deux productions méthodologiques issues directement pour la première et indirectement pour la seconde de ce groupe de travail ont été diffusées à l'ensemble des membres du Club et sont disponibles sur le site **Alfresco**.

Tableau de synthèse
« OQP - Eclairage sur les étapes de la démarche »



Fiche méthodologique
« Rédaction d'un cahier des charges pour la consultation des bureaux d'étude »

Le tableau de synthèse « *OQP - Eclairage sur les étapes de la démarche* » présente de manière articulée les différentes phases de l'élaboration d'un plan de paysage, en identifiant pour chacune d'entre elles les attendus, le rôle du paysagiste en charge de produire le document, l'implication à susciter de la part des acteurs du territoire, les interrogations sur lesquelles il convient de s'arrêter et les écueils à éviter.

La fiche méthodologique « *Rédaction d'un cahier des charges pour la consultation des bureaux d'étude* » vise à apporter des éclairages méthodologiques sur l'élaboration d'un plan de paysage (étapes de la démarche et modalités de conduite du projet) et à apporter, en parallèle, des éléments de cadrage sur la rédaction d'un cahier des charges pour la consultation des bureaux d'étude.

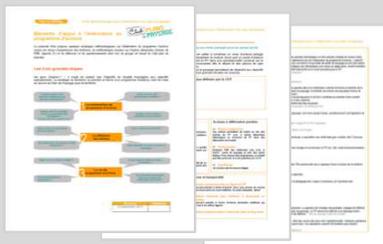
Le groupe de travail « Programme d'action »

Le 1^{er} octobre 2015, une dizaine de territoires membres du Club Plans de paysage ont échangé sur l'élaboration du programme d'actions d'un plan de paysage.

- Les participants ont pu bénéficier des **retours d'expérience de deux territoires lauréats** du Club, représentés par Mathieu Peroz pour le **PNR des Ardennes** et Elisabeth Billet pour la **Vallée de l'Authie**, ainsi que par Olivier Van Poucke, du bureau d'étude Bocage Paysage, en charge de l'élaboration des plans de paysage des deux territoires.
- Différents **temps forts pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme d'action** ont été identifiés dans le cadre des échanges qui ont animé ce groupe de travail : le **recensement du vivier d'actions** permettant de répondre aux objectifs de qualité paysagère et l'identification des ressources mobilisables (partenaires et relais) ; le **choix des actions**, se faisant dans le cadre d'un travail itératif pouvant conduire à repréciser certains objectifs poursuivis ; la **mise en œuvre du plan d'action**, qui peut être soutenue par des appels à projet et facilitée par une stratégie de communication autour du plan de paysage.
- Différentes **manières de présenter le programme d'actions d'un plan de paysage ont été exposées** : présentation par entrées thématiques ou familles d'actions ; présentation distinguant projets phares et projets d'accompagnement ; synthèse récapitulant les enjeux par communes.
- Des **précisions ont également été apportées** sur : les facteurs pouvant faciliter la **mobilisation des élus** et le portage politique du programme d'action ; les **sources de financement** pour la mise en œuvre effective du programme d'action ; les **modalités d'animation** d'un plan de paysage sur le long terme.

Territoires participants : Parc national des Calanques, Agglopolys CA de Blois, CdC des Monts du Lyonnais, Ville de Troyes, Plaine de Versailles, PNR du secteur Est des Ardennes, Pays Ouest Creuse, Vallée de l'Authie, Paysages du débarquement, Côte de Meuse.

Une production méthodologique issue de ce groupe de travail fera l'objet d'une diffusion à l'ensemble des membres du Club en février 2016 .



Fiche méthodologique
« *Éléments d'appui à l'élaboration du programme d'actions* »

Les groupes de travail « Sensibilisation » et « Participation »

L'animation de la participation étant l'un des principaux enjeux de l'élaboration d'un plan de paysage, deux groupes de travail ont été consacrés à ce sujet depuis la création du Club.

Le groupe de travail de 2014

Le 11 septembre 2014, une quinzaine de territoires lauréats 2013 ont travaillé sur **le sujet de la participation** autour de l'élaboration d'un plan de paysage.

- Marie Villot, chargée de mission au Bureau des paysages et de la publicité, a **présenté les enjeux de la sensibilisation**.
- Stéphane Levêque, du Cerema, a présenté les **résultats d'une enquête menée auprès des lauréats 2013, permettant de cerner leur besoin en termes d'appui méthodologique pour l'animation de la participation**. Les besoins ainsi identifiés portaient notamment sur des méthodes d'association des différentes parties prenantes – élus, habitants et acteurs socio-économiques -, ainsi que sur des techniques d'animation innovantes.
- Une première séquence de travail a permis aux participants de réfléchir sur les **stratégies de sensibilisation et de mobilisation des élus**, qui constituent des acteurs clés pour le portage politique des plans de paysage. Les difficultés rencontrées par certains participants ont été évoquées. Des **stratégies permettant d'accroître l'implication des élus** ont été proposées, parmi lesquelles : l'articulation du plan de paysage avec le projet de territoire (notamment en matière d'urbanisme, ainsi que le recours à des techniques d'animation telles que les ateliers photographiques et lectures de paysage.
- La **participation des habitants** a été discutée dans le cadre d'une deuxième séquence. Claire Blouin a présenté ses travaux réalisés dans le cadre d'une thèse de doctorat sur le **montage d'un observatoire photographique du paysage participatif** dans le PNR de la Brenne. Les échanges ont ensuite permis de faire ressortir **différentes méthodes d'association des habitants**.
- La **sensibilisation des acteurs socio-économiques** a été abordée dans le cadre d'une troisième séquence de travail. Il a été rappelé que le paysage pouvait **être mis en avant comme un vecteur de développement économique et touristique et comme un facteur d'attractivité des territoires**. Les échanges ont surtout concerné les exploitants agricoles, soulignant la nécessité pour les territoires ruraux d'associer la profession agricole, et notamment les chambres d'agriculture.

Territoires participants : CA de Sophia Antipolis, Grand Albigeois, Ville de Troyes, CdC des Monts d'Arrée, Parc National des Calanques, Pays Ouest Creuse, Pays de Nay, Vallée de l'Authie, CdC du Val de Noye, CdC du Pays de la Saône Vosgienne, Plaine de Versailles, Agglopolys CA de Blois, Côte de Meuse.

Le groupe de travail de 2015

Le 3 décembre 2015, une douzaine de territoires lauréats 2013 et 2015 étaient à nouveau réunis pour échanger sur ce thème.

- Marie Villot, chargée de mission au Bureau des paysages et de la publicité, a **rappelé les intérêts de la participation**, qui permet à la fois de saisir les représentations du paysage et les attentes en matière de cadre de vie. La participation peut ainsi répondre à différents objectifs : la production de connaissance ; l'information et la sensibilisation ; la garantie d'une meilleure gestion locale ; le partage des objectifs de qualité paysagère pour fédérer autour d'un projet commun ; la démultiplication du potentiel de réflexion et d'action avec des relais et partenaires.

- Stéphane Levêque du Cerema a présenté les **outils et techniques mobilisables par les territoires pour animer cette participation sur la base d'un retour d'expériences tiré des PP lauréats en 2013 notamment** : animation de portails web et blogs ; diffusion de courrier ; opérations porte à porte ; stands sur les marchés et places publiques ; expositions ; ouverture de boîtes à idées ; réunions publiques ; évènements festifs ; chantiers ouverts ; ateliers participatifs ; concours photographiques ; lectures de paysage ; travail cartographique mobilisation des milieux scolaires ; etc.
- Les participants ont pu bénéficier des **retours d'expérience de deux territoires lauréats** du Club. Nina Pirocchi a exposé la démarche d'animation de la participation réalisée par la **Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis**, qui s'est appuyée sur un comité technique, sur des entretiens pour approfondir certaines thématiques, sur des ateliers cartographiques avec élus, techniciens et institutionnels et enfin sur des ateliers thématiques pour préciser certaines actions. Hamada Sidi Moukou a ensuite présenté la démarche de la **commune de Mamoudzou**, dont l'animation de la participation a été fondée sur une importante stratégie de communication autour du plan de paysage, une forte mobilisation des élus, l'animation de réunions publiques ainsi que l'organisation de balades ateliers par quartier réunissant habitants, élus et partenaires institutionnels.
- Après une **introduction de Jérôme Champres** du Cerema, des **ateliers de réflexion** ont ensuite permis aux participants de travailler collectivement sur l'identification **d'éléments de langage adaptés à chaque cible** (habitants, acteurs socio-économiques, élus).

Territoires participants : CA de Sophia Antipolis, Commune de Mamoudzou, Ville de Courbevoie, CdC du Pays de la Saône Vosgienne, CA du Centre Littoral de Guyane, Parc national des Calanques, Pays de l'Autunois Morvan, PNR du Golfe du Morbihan, PNR des Bauges, SCoT du Grand Douaisis, Agglomération creilloise, CdC de Rohrbach-Lès-Bitche.

Une production méthodologique issue de ces deux groupes de travail sera diffusée à l'ensemble des membres du Club au printemps 2016, sous forme d'un kit d'animation de la participation.



4. Les outils de communication du Club

Afin d'accompagner la dynamique d'échanges entre les territoires membres et sensibiliser plus largement, au-delà des membres du Club, sur la formulation des objectifs de qualité paysagère, le Club met à disposition un certain nombre d'outils de communication.

La lettre d'information du Club

Le Club Plans de paysage a envoyé en décembre 2013 le premier numéro de sa lettre d'information. Diffusée **trimestriellement** aux **membres du Club** et à ses **partenaires**, ainsi qu'à **tous les organismes intéressés** qui en font la demande, elle est rédigée aujourd'hui par Laure Mouhot (Cerema), en lien avec le Bureau des paysages et de la publicité.

Cette lettre est composée de 6 rubriques :

- Un **éditorial** de l'équipe d'animation du Club ;
- Un **zoom sur des points d'actualité** concernant des événements ou productions liés au Club ou de l'un de ses membres ;
- Le **témoignage** d'une personne impliquée dans l'élaboration d'un plan de paysage ;
- Un **agenda** pour partager les événements à venir liés aux activités du Club ;
- Une **revue de presse** pour relayer des articles relatifs aux plans de paysage parus dans les médias ;
- Dès **brèves** pour résumer les principales actualités des territoires informer des actualités du Club ;
- Un **tableau de bord** qui traduit l'avancement des démarches dans les territoires membres.

Cette lettre est hébergée sur internet et est ainsi accessible à tous : elle peut être diffusée et transférée à toute personne intéressée.

Vous pouvez consulter l'intégralité des huit numéros de la lettre à l'adresse ci-dessous :

<http://www.e-lettre.developpement-durable.gouv.fr/la-lettre-du-club-plans-de-paysage-2013-2015/rubrique25469.html>

Un extrait du dernier numéro de la lettre d'information du Club Plans de paysage parue en décembre 2015

Le séminaire annuel du Club

Le Club Plans de paysage organise, chaque année, un séminaire, **moment de rencontres et d'échanges**. Ce rendez-vous annuel, **ouvert à tous les membres et partenaires du Club**, s'articule autour de présentations et tables-rondes. Son organisation est pilotée par le Bureau des paysages et de la publicité.

La première édition de cet évènement s'est tenue le 21 janvier 2014, sous forme d'une journée de lancement du Club Plans de paysage, suite à sa création fin 2013. Elle a permis aux participants d'échanger sur les méthodes envisagées par les lauréats 2013 pour l'élaboration de leur plan de paysage : conception des cahiers de charges, choix des prestataires pour la maîtrise d'œuvre, mobilisation des élus, etc. Ce premier séminaire a également été l'occasion de réaliser une enquête auprès des lauréats 2013, permettant de préciser leurs attentes vis-à-vis du fonctionnement du Club.

La deuxième édition du séminaire annuel, qui s'est tenue à Paris le 12 mai 2015, a été consacrée à l'intégration officielle, au sein du Club, des territoires lauréats de l'appel à projets lancé fin 2014.

Le déroulement de cette journée s'est structuré autour de plusieurs temps forts.

Séquences introductives

❖ Ouverture du séminaire

Le séminaire a été **ouvert par Laurent Girometti, Directeur de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages**, qui a rappelé que l'appel à projets « plans de paysage » marque la volonté du MEDDE d'accompagner les récentes évolutions législatives consacrant les objectifs de qualité paysagère dans les SCoT et chartes de PNR.

❖ Intervention audiovisuelle de Madame la ministre Ségolène Royal

Dans une intervention audiovisuelle, **Madame la ministre Ségolène Royal a félicité les nouveaux arrivés dans le Club et remercié les « élus et techniciens du paysage » pour leur engagement** dans la mise en œuvre de politiques paysagères fondées sur des objectifs de qualité paysagère.

❖ Accueil des lauréats 2015

La liste des 25 nouveaux territoires lauréats de l'appel à projets 2015 et des 5 territoires associés a été présentée par Jean-Pierre Thibault, chargé de mission auprès de la ministre pour la relance de la politique du paysage. Il a souligné la qualité des dossiers de candidatures reçus, ainsi que le portage politique fort par des élus très impliqués dans la démarche.



❖ Présentation de la composition du Club et bilan de ses travaux

Une présentation de la **composition du Club Plans de paysage** (répartition territoriale et nature des structures porteuses) a été réalisée par Bénédicte Baxerres et Alain Guglielmetti du Cerema. Les motivations des territoires membres à s'engager dans une démarche d'élaboration d'un plan de paysage ont été évoquées et décrites comme étant souvent multiples et liées à une dégradation constatée ou pressentie du paysage. L'offre de services proposée par le Club pour accompagner les territoires a également été présentée.

❖ Eclairage sur les objectifs de qualité paysagère

Un **éclairage sur les d'objectifs de qualité paysagère et le contexte législatif associé** a été apporté par Marie Villot du bureau des paysages et de la publicité, qui a rappelé leur définition et leur ancrage récent dans la réglementation nationale au sein du code de l'urbanisme et leur assise juridique prochaine dans le code de l'environnement.

Série de tables rondes

❖ Table ronde n°1 : la mobilisation des parties prenantes

Une première table ronde, ayant pour thème la **mobilisation des parties prenantes dans le cadre de l'élaboration d'un plan de paysage**, a été animée par Richard Raymond, chercheur au CNRS. Elle a permis de recueillir les témoignages de Nina Pirocchi, chargée de mission en urbanisme opérationnel et en charge du plan de paysage de l'agglomération de Sophia Antipolis (Lauréat 2013) et de Stéphane Bertin, paysagiste maître d'œuvre du plan de paysage de la communauté de communes vallons du Bouchot et du Rupt (Vosges).

❖ Table ronde n°2 : le Plan de paysage et la planification de l'urbanisme

Une deuxième table ronde, portant sur **l'articulation du plan de paysage avec les documents d'urbanisme**, a été animée par Patrick Moquay, professeur à l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles. Ingrid Colnet, directrice des services de la communauté de communes de la Saône Vosgienne, a exposé la manière dont ce Lauréat 2013 appréhende son plan de paysage en cours d'élaboration comme une introduction pour le PLUi élaboré parallèlement. Henri Bosq, ancien maire de la commune de Nouaillé-Mauperthuis (Vienne), a témoigné de la dynamique qu'a permis d'instaurer le plan de paysage sur son territoire, notamment pour justifier des décisions à prendre en matière d'aménagement. Julie Colin, paysagiste, a présenté son expérience d'élaboration d'une carte communale, complétée de fiches actions et ainsi enrichie par l'approche paysagiste, pour une petite commune rurale à proximité de Vendôme, dans la région Centre.



❖ Table ronde n°3 : l'accompagnement des territoires

Une troisième table ronde, animée par Aude Leday-Jacquet, chef du bureau des paysages et de la publicité, a été consacré aux **modalités d'accompagnement des territoires dans l'élaboration de leur plan de paysage**. Danièle Pesenti, chargée de mission paysage au sein de la DREAL Lorraine, a fait part de son expérience au sein d'une région très dynamique en termes de démarches de plans de paysage et a adressé aux nouveaux lauréats quelques points de vigilance pour l'élaboration de leur document. Anne Philipczyk, paysagiste au sein du PNR Lorraine, a également fait part de son expérience, des moyens d'accompagnement des territoires membres et de l'articulation avec la charte de PNR.

Clôture du séminaire

❖ Présentation des Ateliers Paysages, Territoires, Transitions (PTT)

Avant la clôture du séminaire, Magali Pinon-Leconte, chargée de mission scientifique au sein du Commissariat général au développement durable (CGDD), a **présenté l'initiative « Ateliers Paysages, Territoires, Transitions »**, visant à constituer une communauté de praticiens et de chercheurs pour mettre en place des ateliers de recherche-action.

❖ Synthèse de la journée

En conclusion du séminaire, Stéphanie Dupuy-Lyon, Sous-directrice de la Qualité de vie au MEDDE, a **synthétisé les points clés ressortis des échanges de la journée** : le caractère crucial d'une **appropriation de la démarche par tous les acteurs du territoire**, l'importance d'anticiper l'**articulation entre plan de paysage et documents d'urbanisme**, l'enjeu d'un **dialogue réussi entre bureaux d'études et maîtrises d'ouvrage**, et enfin la nécessité d'un accompagnement par une **maîtrise d'œuvre possédant des compétences en animation territoriale**.

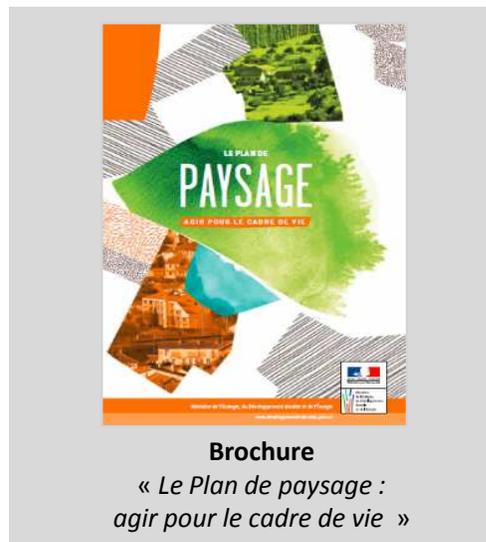
Les supports de communication produits par le Club

Deux publications ont été mises à disposition par le Club en 2015 :

- Pour communiquer sur l'outil de projet, la brochure **« Plan de paysage : agir pour le cadre de vie »**, parue en janvier 2015 :

- ✓ Elle permet de **sensibiliser les élus** aux avantages que représente cette démarche. **Pédagogique**, la brochure reprend de manière synthétique et illustrée les **étapes d'élaboration** d'un plan de paysage et offre des **témoignages d'acteurs**.

Elle est disponible en téléchargement sur le site Internet du MEDDE: <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-plan-de-paysage-Agir-pour-le.html>



• Pour communiquer sur le Club Plans de paysage, la plaquette « Participez au Club plans de paysage », parue en mai 2015 :

- ✓ Ce 4 pages résume brièvement les **objectifs du Club Plans de paysage**, la **nature de l'accompagnement** offert aux lauréats, et des **témoignages des territoires** ayant participé aux journées d'échanges proposées par le Club.

Ces deux documents sont également disponibles sur demande, auprès du Club.



Plaquette
« Participez au Club Plans de paysage »

La plateforme Alfresco de partage et d'échange

Une plateforme de partage et d'échange a été mise en place en 2014.

D'accès restreint, elle est uniquement accessible aux **membres du Club Plans de paysage et aux référents paysage officiant en services déconcentrés, et sur demande auprès de l'équipe d'animation du Club.**

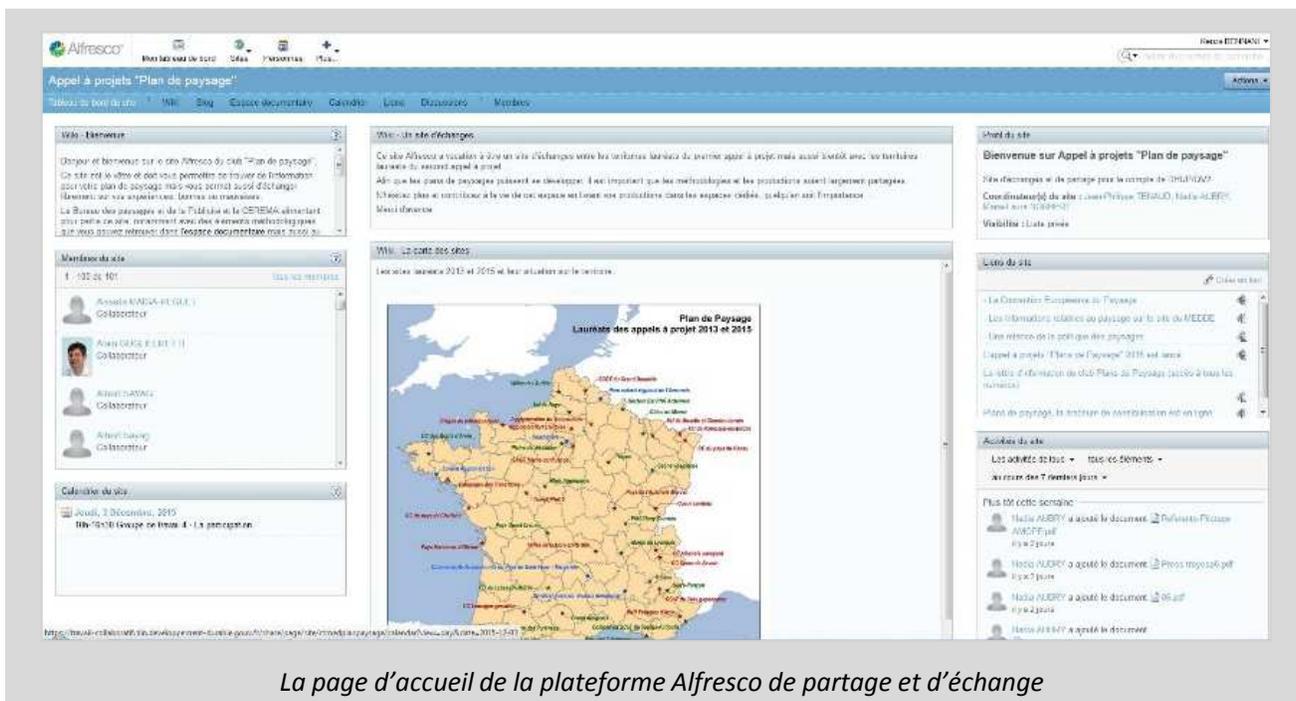
Hébergée sur le système de gestion de contenu « Alfresco », elle a pour objectif de permettre aux territoires lauréats d'échanger des documents ou productions liés à leur PP (livrables, supports de communication, articles de presse, blog, ..).

Le bureau des paysages et de la publicité et le Cerema alimentent également en partie ce site, notamment avec des productions méthodologiques.

Outre une cartographie des lauréats, la plateforme donne accès à un espace documentaire composé de neuf rubriques :

1. **La rubrique « Méthodologies »** met à disposition des utilisateurs des exemples de cahiers des charges pour la consultation des bureaux d'études dans le cadre d'un appel d'offre pour l'élaboration d'un plan de paysage.
2. **La rubrique « Séminaires et Groupe de travail »** propose au téléchargement les ordres du jour et supports de présentation utilisés dans le cadre des séminaires et groupes de travail organisés par le Club, ainsi que les comptes-rendus et productions méthodologiques résultant de ces rencontres.
3. **La rubrique « Presse »** répertorie des articles de presse, audios et vidéos parus dans les médias sur l'outil plan de paysage ou les actualités des territoires membres du Club.
4. **La rubrique « Référents techniques »** comporte une liste des territoires membres du Club (à date de mai 2015), ainsi que les coordonnées des référents territoriaux des membres du Club, des référents paysage en DREAL et des référents de l'équipe d'animation du Club et de son AMO Cerema.
5. **La rubrique « Production de plans de paysage »** rend accessible des documents validés par les maîtrises d'ouvrage des membres du Club (plans de paysage finalisés, fiches actions, diagnostics, etc.) .

6. La rubrique « Documents des Lauréats de l'appel à projet 2013 » permet aux lauréats 2013 de mettre à disposition des utilisateurs les documents qu'ils souhaitent partager.
7. La rubrique « Documents des Lauréats de l'appel à projet 2015 » permet aux lauréats 2015 de mettre à disposition des utilisateurs les documents qu'ils souhaitent partager.
8. La rubrique « Documents des Territoires associés » permet aux territoires associés 2015 de mettre à disposition des utilisateurs les documents qu'ils souhaitent partager.
9. La rubrique « Fiches profils » propose des fiches synthétiques présentant brièvement les principales caractéristiques de chacun des territoires membres du Club (chiffres clés, dynamiques paysagères en cours, motivations pour l'élaboration d'un plan de paysage, contacts).



La boîte mail du Club

Afin de faciliter et centraliser les échanges entre l'équipe d'animation du Club Plans de paysage et les territoires membres et partenaires du Club, une boîte mail générique a été créée en octobre 2015. Vous pouvez ainsi désormais nous écrire à l'adresse suivante :

club.plansdepaysage@developement-durable.gouv.fr

5. Perspectives pour 2016

Le comité de pilotage du Club Plans de paysage se réunira début 2016 pour statuer sur une nouvelle structuration du Club et définir le feuille de route pour 2016. Les arbitrages seront effectués sur la base des résultats d'une évaluation du Club Plans de paysage menée en 2015.

L'évaluation du Club menée en 2015

Une évaluation de la perception du Club par ses membres et partenaires a été menée à l'automne 2015, sur la base d'une campagne d'entretiens focalisés et d'une enquête en ligne.

Les résultats de la campagne d'entretiens focalisés

Des entretiens focalisés ont été **menés auprès d'un panel de 20 acteurs** : 7 représentants des **lauréats et territoires associés** du Club (techniciens et élus), 7 représentants des **services déconcentrés** (DREAL et DDT) et 6 **membres du comité de pilotage du Club**. Les échanges menés dans ce cadre ont permis d'établir un diagnostic fondé sur une série de constats.

■ Principaux constats généraux :

- Le **foisonnement d'initiatives** relatives à la démarche paysagère **entraîne souvent une confusion** pour les publics du Club. Il en ressort donc un besoin de **clarifier le positionnement du Club au sein de la politique du paysage**, notamment auprès des membres de son comité de pilotage.
- Les personnes ressources ne sont **pas toujours clairement identifiés par les territoires lauréats du Club**.
- Le besoin d'**être mieux formés à la méthodologie plans de paysage** a été souligné.

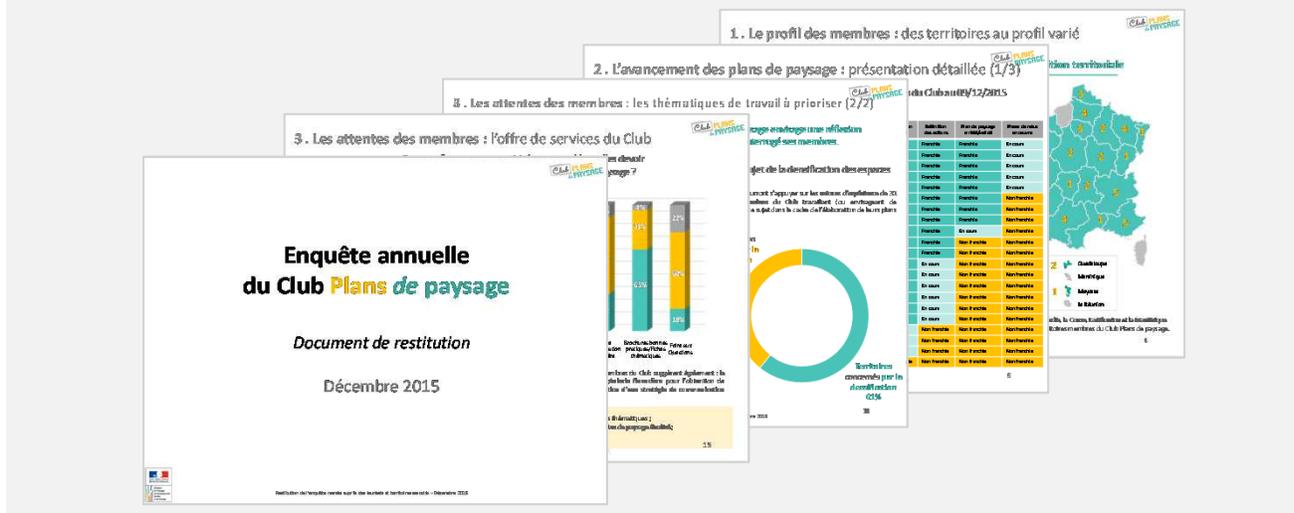
■ Principaux constats sur l'offre de services et la structuration du Club :

- La perception du Club et de son offre de services par les lauréats 2013 et 2015 et les territoires associés **est globalement positive**.
- L'**offre de services** et la **communication du Club** doivent être **mieux adaptés à ses différentes cibles** (techniciens du paysage, élus, membres du COPIL, référents des services déconcentrés).
- Les différentes **instances de travail et de pilotage du Club** ne sont **pas toujours clairement identifiées**.
- Une **deuxième échelle de fonctionnement du Club**, instaurée au **niveau régional**, paraît utile à un certain nombre de lauréats et référents paysage des services déconcentrés.

Les résultats de l'enquête en ligne

Fin 2015, **une enquête a été conduite par le Club auprès de ses 51 territoires membres** afin d'évaluer **l'avancement global des plans de paysage depuis 2013** et de recenser les **attentes des membres vis-à-vis du Club pour l'année 2016**. Cette enquête s'est appuyée sur un questionnaire en ligne (taux de retour de 100%).

Les résultats de cette enquête sont présentés dans un document de restitution diffusé à l'ensemble des membres du Club et disponible sur le site Alfresco.



Concernant l'avancement des plans de paysage, l'enquête a permis d'établir, qu'à la date de décembre 2015, la majorité des membres du Club avait complété les premières étapes de l'élaboration du document (86% ayant élaboré le cahier des charges pour la phase de consultation des bureaux d'études et 63% ayant sélectionné la maîtrise d'œuvre). Par ailleurs, 9 plans de paysage étaient arrêtés à cette date et 2 en cours de validation, avec 6 territoires ayant démarré la phase de mise en œuvre.

Concernant les attentes des membres vis-à-vis du Club et de son offre de services, l'enquête a permis d'établir qu'elles portent essentiellement sur des publications méthodologiques, l'organisation de journées d'échange autour d'un plan de paysage finalisé, la mise à disposition d'une plateforme web de partage et d'échange entre membres du Club et l'animation de groupes de travail au niveau national. Par ailleurs, la grande majorité des membres du Club s'est révélée favorable à la mise en place d'un fonctionnement régionalisé. L'enquête a, en outre, permis aux membres de choisir des thématiques de travail à prioriser en 2016 par le Club.

La réflexion menée avec les services déconcentrés

Le 12 janvier 2016, les résultats de l'évaluation menée en 2015 ont été présentés aux référents paysage de DREAL et DDT chargés de suivre l'élaboration des plans de paysage des territoires membres du Club.

Cette journée de travail a permis, dans le cadre d'une démarche consultative, d'engager une discussion sur la refonte de la structuration du Club : les remarques formulées en séance alimenteront un document de structuration et la feuille de route 2016, soumis à la validation du comité de pilotage du Club au premier trimestre 2016.

Les perspectives pour 2016

Pour tenir compte de l'évaluation réalisée en 2015 et de la discussion engagée avec les représentants des services déconcentrés, et dans le contexte d'un élargissement progressif du Club, **les objectifs de ce dernier doivent être redéfinis, de même que son offre de services, ses modalités de fonctionnement et le format de ses instances de travail.**

Les perspectives pour 2016 s'articulent donc autour de trois grands objectifs :

1. Renforcer la **production méthodologique** proposée par le Club
2. Elargir le **dispositif de valorisation et de diffusion de la connaissance**
3. Conforter les **échanges entre territoires membres du Club**

1. Renforcer la production méthodologique proposée par le Club

Parmi les publications prioritaires retenues pour une parution en 2016 figurent :

- Le livrable du groupe de travail « Programme d'action » sous forme d'une **Fiche méthodologique « Eléments d'appui à l'élaboration du programme d'action »**
- Le livrable des groupes de travail « Sensibilisation » et « Participation » sous forme d'un « **Kit pour l'animation de la participation** »
- Une **note sur les coûts et le financement d'un plan de paysage**
- Une **note sur les objectifs de qualité paysagère**

Une proposition de refonte du format actuel des groupes de travail nationaux sera soumise à la validation du comité de pilotage du Club. Ce nouveau format devrait permettre de renforcer la qualité de la production méthodologique et des livrables conçus à l'issue de ces séances de travail collectives.

La programmation des groupes de travail nationaux sera effectuée sur la base des thématiques identifiées comme prioritaires par les membres du Club dans le cadre de l'enquête en ligne menée fin 2015 :

- Plan de paysage et gestion de la transition énergétique
- Mise en œuvre d'un plan de paysage finalisé
- Articulation du plan de paysage et des documents d'urbanisme (PLUi et SCoT)
- Concertation, participation et communication
- Méthodologie d'ensemble pour l'élaboration d'un plan de paysage

2. Elargir le dispositif de valorisation et de diffusion de la connaissance

Afin de communiquer et sensibiliser davantage sur l'outil de projet plan de paysage, il devrait notamment être proposé au comité de pilotage du Club d'arbitrer sur :

- Les modalités pratiques **d'accès aux actions menées par le Club à des territoires non membres ;**
- La **mise en place d'actions de sensibilisation en amont du lancement des appels à projet**, par la promotion de plans de paysage exemplaires.

Sur la base des attentes exprimées par les membres du Club, le développement de l'offre de services s'appuierait sur le **lancement d'un Portail extranet du Club plans de paysage**. Il devrait permettre de mieux structurer l'ensemble des documents mis à disposition des membres. D'autres ressources et publications devraient venir l'abonder au fur et à mesure de l'avancement des travaux des territoires et en fonction des activités menées par le Club. Il serait ouvert à tout utilisateur intéressé par la démarche de plan de paysage.

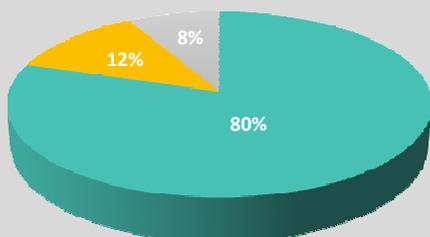
3. Conforter les échanges entre territoires membres du Club

Afin de faciliter et d'accroître les échanges entre territoires membres du Club, il devrait notamment être proposé au comité de pilotage du Club d'arbitrer sur :

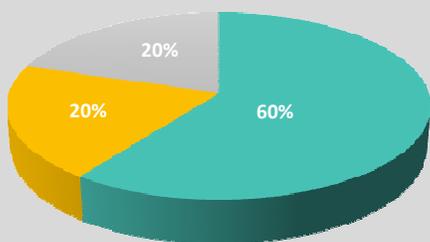
- Le **renforcement de l'offre de services**, pour inclure des outils et activités supplémentaires, sur la base des attentes exprimées dans le cadre de l'enquête annuelle 2015 ;
- La mise en place d'un **fonctionnement régionalisé du Club**, avec l'appui des services partenaires territoriaux que sont les DREAL, les DDT et le Cerema.

2016 : Vers un fonctionnement régionalisé du Club Plans de paysage ?

Proportion de membres du Club favorables à l'organisation de **Groupes de travail au niveau régional**



Proportion de membres du Club favorables à la mise en place de **Clubs territorialisés**



La grande majorité des membres du Club est favorable à la mise en place d'un fonctionnement régionalisé.

D'après les membres du Club, le fonctionnement serait apprécié dans la mesure où il permettrait :

- Un échange sur des **thématiques plus en prise avec des enjeux locaux partagés** par des membres du Club issus d'une même région ;
- La mise en place d'un **réseau d'acteurs** entretenant des **relations plus étroites et sur la durée** ;
- Une **facilité de déplacement** pour de nombreux territoires éloignés de Paris ;
- Une **meilleure qualité des échanges** au sein de **groupes de tailles plus réduites** que dans le cadre des GT nationaux ;

D'après les membres du Club, un fonctionnement régional réussi impliquerait de :

- Trouver le **bon niveau d'articulation entre activités nationales et régionales**, afin de ne pas sur-solliciter les chargés de MOA ;
- Veiller à **maintenir les rencontres au niveau national**, garantes d'**ouverture et de diversité** pour les membres du Club ;
- Privilégier des **lieux de rencontre centraux**, compte-tenu de l'étendue des nouvelles régions en 2016 ;
- Prendre en compte l'**isolement de certains territoires**, seuls à être membres du Club au sein de leur région ;
- Permettre aux membres du Club de **retrouver les partenaires territoriaux que sont les DREAL, les DDT et le Cerema**.

Source : Enquête annuelle 2015

Le fonctionnement régionalisé débiterait avec le **lancement, en 2016, d'un à deux clubs territorialisés**, fédérant au niveau local des territoires membres du Club national.

La vie de ces clubs territorialisés serait notamment rythmée par :

- L'organisation de **journées de mise en réseau des territoires au niveau local**
- L'organisation d'**actions de sensibilisation auprès de territoires non membres du Club**

Annexes

Ordre du jour du Groupe de travail « Sensibilisation »

Jeudi 11 septembre 2014 – Tour Séquoia, La Défense / 10h00-16h30

MATIN

- 10h00 **Introduction générale par le bureau des paysages et le Cerema**
Panorama du traitement de la question de la sensibilisation-participation,
sur la base d'une enquête préalable auprès des territoires
- 10h15 **Séquence 1 : Les élus**
Tour de table et débat
- 12h30 **Déjeuner**

APRES-MIDI

- 13h30 **Séquence 2 : La population**
Tour de table et débat
- 14h30 **Séquence 3 : Les acteurs socio-économiques**
Tour de table et débat
- 16h00 **Conclusion**
- 16h30 **Fin de la journée**

Ordre du jour du Groupe de travail « Les Objectifs de qualité paysagère »

Mardi 10 mars 2015 – Tour Séquoia, La Défense / 10h00-16h30

MATIN

- 10h00 **Introduction : assise juridique des OQP** – Nadia Aubry, Cerema
- 10h15 **Séquence 1 : Retour d'expérience d'Agglopolys**
Réflexion par binôme sur un cas pratique, restitution et discussion
- 11h30 **Séquence 2 : Les attendus de la participation**
François Bonneaud, paysagiste
- 12h30 **Déjeuner**

APRES-MIDI

- 13h30 **Séquence 3 : Formuler des objectifs de qualité paysagère**
Réflexion autour d'un cas pratique : la charte du PNR des boucles de la Seine Normandie
- 14h30 **Séquence 4 : Capitalisation des échanges – formalisation des réflexions**
Contribution collective à la formalisation d'un tableau de synthèse
- 16h00 **Présentation d'un note méthodologique en cours de réalisation**
Nadia Aubry, Cerema
- 16h30 **Fin de la journée**

Ordre du jour du Groupe de travail « Programme d'actions »

Jeudi 1^{er} octobre 2015 – Tour Séquoia, La Défense / 10h00-16h30

MATIN

10h00 **Introduction et tour de table sur l'état d'avancement des démarches**

10h15 **Séquence 1 : Retour d'expérience du PNR des Ardennes**

Des orientations de la charte du PNR aux objectifs du plan de paysage et au programme d'actions – articulation méthodologique et première approche de la question du suivi et de l'évaluation - Matthieu Peroz, PNR des Ardennes

10h45 **Séquence 2 : Vers l'élaboration du programme d'actions**

(1) Le recensement des options

Olivier Van Poucke, Bocage Paysage (bureau d'étude), Plans de paysage de la partie Est du PNR des Ardennes et de la Vallée de l'Authie

(2) Le choix des actions

Olivier Van Poucke, Bocage Paysage (bureau d'étude), Matthieu Peroz, PNR des Ardennes et Elisabeth Billet, Vallée de l'Authie

(3) Temps d'échange sur les critères de sélection des actions

12h30 **Déjeuner**

APRES-MIDI

14h00 **Présentation d'une typologie des interventions paysagères locales**

13h30 **Séquence 3 : L'élaboration du programme d'action : les fiches actions**

(1) Travail en binôme sur des fiches actions et mise en commun

(2) Retour d'expérience sur l'élaboration des fiches actions

Olivier Van Poucke, Bocage Paysage (bureau d'étude)

16h30 **Fin de la journée**

Ordre du jour du Groupe de travail « Participation »

Jeudi 3 décembre 2015 – Tour Séquoia, La Défense / 10h00-16h30

MATIN

10h00 **Séquence 1 : La participation – objectifs et outils**

(1) Objectifs de la participation

Marie Villot, Bureau des paysages et de la Publicité (MEDDE)

(2) Le choix des actions

Stéphane Levêque, Cerema

11h00 **Séquence 2 : Retours d'expériences des lauréats et temps d'échanges sur la méthodologie et les outils mis en œuvre**

(1) Exposé de deux territoires lauréats 2013

(2) Temps d'échange

(3) Tour de table sur les méthodes de participation envisagées par les Lauréats 2015 du Club dans le cadre de l'élaboration de leur plan de paysage

13h00 **Déjeuner**

APRES-MIDI

14h30 **Séquence 3 : Communiquer sur le Plan de paysage**

(1) Introduction : cibles de communication et éléments de langage

Jérôme Champres, Cerema

(2) Ateliers de réflexion sur la communication en sous-groupes

(3) Restitution et échanges

16h30 **Fin de la journée**

Ordre du jour du Séminaire annuel 2014

Mardi 21 janvier 2014 – Tour Séquoia, La Défense / 10h00-16h30

MATIN

- 9h30 **Mot d'accueil** – Frédéric Auclair, adjoint à la sous-directrice de la qualité de vie
- 9h45 **Présentation des objectifs du Club**
Aude Leday-Jacquet , Bureau des paysages et de la publicité (MEDDE)
- 10h00 **Présentation du profil des lauréats de l'appel à projets et retour sur l'enquête**
Alain Guglielmetti, Cerema
- 10h20 **Table ronde 1 : Le plan de paysage, de la théorie à la pratique**
(1) Eléments de cadrage méthodologique
Marie Villot, Bureau des paysages et de la Publicité (MEDDE)
(2) Illustration : le plan de paysage de la CdC du canton de Brouvelieures
Claire Alliod, paysagiste, Agence de paysage Claire Alliod
- 11h30 **Table ronde 2 : De l'élaboration du cahier des charges à la sélection du prestataire : contextualiser sa démarche et préciser ses attentes**
(1) Témoignage de la CdC Côtes de Meuse-Woëvre (Lauréat 2013)
Coralie Jourdièr, Agent de développement, CdC Côtes de Meuse-Woëvre
(2) Retour d'expérience de la DREAL Lorraine
- 12h00 **Déjeuner**

APRES-MIDI

- 14h30 **Table ronde 3 : L'importance de l'animation et du portage politique et technique du plan de paysage**
(1) Animateur du plan de paysage : un rôle clef, une vision globale et transversale
Férédrick Schaller, PNR des Ballons des Vosges
(2) La mobilisation des élus dans la démarche
Jane Dumont, ingénieur paysagiste, Agglopolys
(3) La mobilisation des acteurs économiques et en particulier du monde agricole
Jean-Sébastien Laumont, agent de développement, CdC de la Vallée de la Bruche

14h30 **Table ronde 3 : L'importance de l'animation et du portage politique et technique du plan de paysage**

- (1) **Animateur du plan de paysage : un rôle clef, une vision globale et transversale**
Férédric Schaller, PNR des Ballons des Vosges
- (2) **La mobilisation des élus dans la démarche**
Jane Dumont, ingénieur paysagiste, Agglopolys
- (3) **La mobilisation des acteurs économiques et en particulier du monde agricole**
Jean-Sébastien Laumont, agent de développement, CdC de la Vallée de la Bruche
- (4) **L'articulation Plan de paysage et PLUi : un enjeu majeur, une méthode à définir**
Alain Roussel, président, et Ingrid Colnet, agent de développement local, CdC du Pays de la Saône Vosgienne

15h30 **Définition des attentes des lauréats vis-à-vis du fonctionnement du Club, structuration des échanges et axes de travail**

Alain Guglielmetti, Cerema

Aude Leday-Jacquet, chef du bureau des paysages et de la publicité (MEDDE)

16h15 **Clôture du séminaire**

Aude Leday-Jacquet , Bureau des paysages et de la publicité (MEDDE)

Ordre du jour du Séminaire annuel 2015

Mardi 12 mai 2015 – Tour Séquoia, La Défense / 10h00-16h30

MATIN

- 10h00 **Ouverture** – Laurent Girometti, Directeur de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
- 10h15 **Accueil des Lauréats 2015**
Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
- 10h25 **Le Club Plans de paysage : portrait et travaux**
Bénédicte Baxerres et Alain Guglielmetti, Cerema
- 11h05 **Objectifs de qualité paysagère : actualité législatives**
Marie Villot, Bureau des paysages et de la Publicité (MEDDE)
- 11h25 **Présentation des tables rondes**
Fil rouge de la stratégie d'animation du Plan de paysage
Stéphanie Dupuy-Lyon, sous-directrice de la qualité du cadre de vie
- 11h30 **Table ronde 1 : La mobilisation des parties prenantes dans le cadre de l'élaboration d'un Plan de paysage, l'enjeu de l'appropriation de la démarche**
Animée par Richard Raymond, CNRS
Intervenants : Nina Pirocchi, CA de Sophia Antipolis
Stéphane Bertin, Paysagiste
- 12h00 **Buffet**

APRES-MIDI

- 14h00 **Table ronde 2 : Le paysage, porte d'entrée du projet de territoire : plan de paysage et planification de l'urbanisme**
Animée par Patrick Moquay, ENSP
Intervenants : Ingrid Colnet, CdC du Pays de la Saône Vosgienne
Henri Bosq, Commune de Nouaillé-Mauperthuis
Julie Colin, paysagiste

14h45 **Table ronde 3 : Modalités d'accompagnement des territoires dans l'élaboration de leur plan de paysage – expérience de la Lorraine**

Animée par Aude Leday-Jacquet, chef du Bureau des paysages

Intervenants : Anne Philipczyk, PNR de Lorraine
Danièle Pesenti, DREAL Lorraine

15h30 **Présentation des Ateliers Paysages, Territoires et Transitions**

Magali Pinon-Leconte, service de la recherche

16h00 **Synthèse de la journée**

Stéphanie Dupuy-Lyon, sous directrice de la qualité du cadre de vie

Liste des 51 territoires membres du Club

Région	Département		Nom du territoire	Structure porteuse	Lauréat
Alsace	67	Bas-Rhin	Communauté de communes du Pays de Hanau	Communauté de communes du Pays de Hanau	2015
Aquitaine	64	Pyrénées-Atlantiques	Pays de Nay	CC du Pays de Nay / CAUE 64	2013
Aquitaine	64	Pyrénées-Atlantiques	Pau Porte des Pyrénées	CA Pau Porte des Pyrénées	2013
Auvergne	63 43	Puy-de-Dôme Haute-Loire	Traversée du PNR Livradois-Forez : vallée de la Dore et RD906	Syndicat Mixte du PNR Livradois-Forez	2015
Auvergne	15	Cantal	Communauté de communes du Pays de Saint Flour - Margeride	Communauté de communes du Pays de Saint Flour - Margeride	Territoire associé 2015
Basse-Normandie	14 50	Calvados Manche	Paysages du Débarquement du 6 juin 1944	Conseil Régional de Basse-Normandie	2015
Bourgogne	71	Saône-et-Loire	Syndicat Mixte du Pays de l'Autunois Morvan	Syndicat mixte du Pays de l'Autunois Morvan	2015
Bourgogne	71	Saône-et-Loire	Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus	PAH Cluny Tournus / CAUE 71	2013
Bretagne	56	Morbihan	Unité paysagère « Campagne de transition »	Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan	2015
Bretagne	29	Finistère	Communauté de communes des Monts d'Arrée	PNR Armorique	2013
Bretagne	56	Morbihan	Lorient Agglomération	Lorient Agglomération	Territoire associé 2015
Centre	37	Indre-et-Loire	5 communes de l'agglomération Tour(s)plus (Berthenay, Luynes, St Etienne-de-Chigny, St Genouph et Savonnières)	Tour(s)plus, Communauté d'agglomération	2015
Centre	41	Loir-et-Cher	Blois Agglopolys	Communauté d'agglomération de Blois	2013
Champagne-Ardenne	10	Aube	Troyes	Ville de Troyes	2013
Champagne-Ardenne	08	Ardennes	Secteur Est du PNR Ardennes	PNR Ardennes	2013
Corse	-	-	-	-	-

Région	Département		Nom du territoire	Structure porteuse	Lauréat
Franche-Comté	25 39	Doubs Jura	Communes de Villers-sous-Chalamont, Arc-sous-Montenot, Lemuy, Levier, Montmarlon, Supt, et Villeneuve d'Amont.	Communes de Villers-sous-Chalamont, Arc-sous-Montenot, Lemuy, Levier, Montmarlon, Supt, et Villeneuve d'Amont.	2015
Guadeloupe	971	Guadeloupe	Territoire des Grands Fonds	Communauté d'agglomération « La Riviera du Levant »	2015
Guadeloupe	971	Guadeloupe	Ile de Marie-Galante	Communauté de communes de Marie-Galante	2015
Guyane	973	Guyane	Communauté d'agglomération du Centre Littoral	Communauté d'agglomération du Centre Littoral	2015
Haute-Normandie	-	-	-	-	-
Ile-de-France	77 93 94	Seine-et-Marne Seine-Saint-Denis Val de Marne	Périmètre du SAGE Marne Confluence	Syndicat Mixte Marne Vive	2015
Ile-de-France	78	Yvelines	Plaine de Versailles	Mairie de Noisy-le-Roi / association APPVPA	2013
Ile-de-France	92	Hauts-de-Seine	Ville de Courbevoie	Ville de Courbevoie	Territoire associé 2015
La Réunion	-	-	-	-	-
Languedoc Roussillon	66	Pyrénées-Orientales	Unité paysagère « Massif du Canigou »	Syndicat Mixte Canigó Grand Site	2015
Limousin	23	Creuse	Pays Ouest Creuse	Syndicat Mixte du Pays-Ouest-Creuse	2013
Lorraine	57 54	Moselle Meurthe-et-Moselle	Communauté de communes du Val de Moselle, communauté de communes du Chardon Lorrain, et communes d'Ars-sur-Moselle, Jussy, Pagny-sur-Moselle et Vaux	Communauté de communes du Val de Moselle	2015
Lorraine	57	Moselle	Communauté de communes de Rohrbach-lès-Bitche	Communauté de Communes de Rohrbach-lès-Bitche	2015

Région	Département		Nom du territoire	Structure porteuse	Lauréat
Lorraine	88	Vosges	Saône Vosgienne	Communauté de communes du Pays de la Saône Vosgienne	2013
Lorraine	55	Meuse	Côtes de Meuse	Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre	2013
Martinique	-	-	-	-	-
Mayotte	976	Mayotte	Mamoudzou	Ville de Mamoudzou	2013
Midi-Pyrénées	32	Gers	Communauté de communes Lomagne Gersoise	Communauté de communes Lomagne Gersoise	2015
Midi-Pyrénées	65	Hautes-Pyrénées	Communauté de communes des Véziaux d'Aure	Communauté de communes des Véziaux d'Aure	2015
Midi-Pyrénées	81	Tarn	Albigeois	Communauté de communes de l'Albigeois	2013
Midi-Pyrénées	46	Lot	Communauté de communes de Labastide-Murat	PNR Causses du Quercy	2013
Nord-Pas-de-Calais	59	Nord	Territoire du SCOT du Grand Douaisis	Syndicat Mixte du SCOT Grand Douaisis	2015
Nord-Pas-de-Calais	59	Nord	Parc naturel régional de l'Avesnois	Syndicat Mixte du PNR de l'Avesnois - Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction et exploitants carriers de l'Avesnois	Territoire associé 2015
Pays-de-la-Loire	85	Vendée	Communauté de communes du Pays de Challans	Communauté de communes du Pays de Challans	2015
Picardie	60	Oise	Communauté de l'Agglomération Creilloise	Communauté de l'agglomération Creilloise	2015
Picardie	02	Aisne	Communauté d'agglomération du Soissonnais	Communauté d'agglomération du soissonnais	2015
Picardie / Nord - Pas-de-Calais	80 59	Somme Nord	Vallée de l'Authie	EPTB Authie	2013
Picardie	80	Somme	Val de Noye	Communauté de communes et Agence d'urbanisme du Grand Amiénois	2013
Poitou-Charentes	17	Charente-Maritime	Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Marennes d'Oléron	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Marennes Oléron	2015

Région	Département	Nom du territoire	Structure porteuse	Lauréat	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	06	Alpes-Maritimes	Territoire du PNR des Préalpes d'Azur, moins le territoire de la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis	Syndicat Mixte du PNR des Préalpes d'Azur	2015
Provence-Alpes-Côte d'Azur	05	Hautes-Alpes	Périmètre du SCOT de l'Aire Gapençaise	Syndicat mixte du SCOT de l'Aire Gapençaise	2015
Provence-Alpes-Côte d'Azur	06	Alpes-Maritimes	"collines du SCOT" de Sophia Antipolis	Communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis	2013
Provence-Alpes-Côte d'Azur	05	Hautes-Alpes	Serre-Ponçon	Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement (SMADESEP)	2013
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13	Bouches-du-Rhône	Parc National des Calanques	PN et Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise	2013
Rhône-Alpes	73	Savoie	Communes de l'Albanais savoyard	Syndicat Mixte du PNR du Massif des Bauges	2015
Rhône-Alpes	73	Savoie	Communauté de communes Cœur de Savoie	Communauté de communes Cœur de Savoie	2015
Rhône-Alpes	38	Isère	Trièves	Communauté de communes du Trièves	2013
Rhône-Alpes	42 69	Loire Rhône	Monts du Lyonnais	Syndicat Intercommunal du SCOT des Monts du Lyonnais (SIMOLY)	2013
Rhône-Alpes	07	Ardèche	Périmètre du Syndicat Mixte du Vivarais Méridional	Syndicat Mixte du Vivarais Méridional	Territoire associé 2015